



Conseil économique et social

Distr. générale
8 novembre 2010
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Neuvième session

New York, 24 janvier-4 février 2011

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coopération et coordination
des politiques et des programmes, notamment
établissement de nouvelles orientations à l'intention
du Partenariat de collaboration sur les forêts**

Cadre 2009 et 2010 du Partenariat de collaboration sur les forêts

Document d'information

Résumé

Le présent rapport décrit les activités communes et les activités concertées entreprises par le Partenariat de collaboration sur les forêts depuis son dernier rapport (E/CN.18/2009/12). Il appelle également l'attention sur de nouvelles questions nécessitant une analyse et une action concertées du Partenariat en 2011 et au-delà. Dans ce contexte, le rapport recense les mesures prises à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, s'agissant notamment de la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (instrument relatif aux forêts) et de l'Année internationale des forêts (2011) (Forêts 2011).

Depuis la parution de son rapport précédent, le Partenariat a continué à mettre au point et à élargir ses initiatives communes existantes concernant le financement de la gestion durable des forêts, la dégradation des forêts, l'établissement de rapports sur les forêts, les termes et définitions relatifs aux forêts, les groupes internationaux d'experts sur les forêts, le Service mondial d'information forestière et les publications en ligne.

* E/CN.18/2011/1.



Les membres du Partenariat ont également lancé deux nouvelles initiatives communes. La première met à profit l'expertise des coordonnateurs du Partenariat pour la communication afin de soutenir les célébrations de Forêts 2011 et mobiliser les médias au sujet des forêts, notamment pour les Journées des forêts organisées par le partenariat en marge des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La deuxième s'appuie sur les travaux menés par les membres du Partenariat pour promouvoir une approche commune en matière de gestion durable des forêts. Le rapport mentionne également les contributions des membres du Partenariat à d'autres manifestations importantes concernant les forêts en rapport avec la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue par l'Assemblée générale en 2010 et avec les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Conférence Rio+20).

Le Partenariat a mené d'autres activités essentielles à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, notamment des initiatives touchant le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports, la restauration du paysage forestier, l'amélioration de la gouvernance et l'application des réglementations forestières, et la recherche. En outre, plusieurs membres du Partenariat sont rapidement intervenus pour fournir un appui technique à Haïti après le tremblement de terre dévastateur qui a frappé le pays en janvier 2010. Face à la multiplication alarmante des catastrophes naturelles et à leurs graves effets conjugués sur les forêts, les membres du Partenariat examineront comment contribuer à la phase immédiate du relèvement et de la reconstruction, au lendemain des catastrophes naturelles. Ils s'emploieront également à maximiser les efforts de sensibilisation du Partenariat durant Forêts 2011 afin de produire des résultats durables.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Actions ciblées à l'appui des résolutions et décisions du Forum des Nations Unies sur les forêts, en ce qui concerne notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.	5
III. Initiatives communes du Partenariat de collaboration sur les forêts	8
A. Nouvelles initiatives	8
B. Initiatives en cours	10
IV. Autres activités concertées à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts	13
V. Conclusions et actions futures	14

I. Introduction

1. 2011 marquera l'achèvement d'une décennie de travaux du Partenariat de collaboration sur les forêts¹ dans le cadre de l'arrangement international sur les forêts. Conformément à la résolution 2000/36 du Conseil économique et social, le Partenariat est chargé de deux tâches principales : appuyer les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts et renforcer la coopération et la coordination entre ses membres². Les membres de ce partenariat informel et volontaire ont aidé les pays à concrétiser une vision à 360 degrés de la gestion durable des forêts en suivant une approche intégrée qui reconnaît les fonctions et valeurs multiples des forêts.

2. Le présent rapport-cadre décrit les faits nouveaux depuis 2009, en soulignant ceux qui ont concrètement contribué aux progrès accomplis dans la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts, l'application de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (instrument relatif aux forêts) et les préparatifs de l'Année internationale des forêts (2011) (Forêts 2011). Le Partenariat a pris des mesures pour donner suite à la résolution intitulée « Les forêts dans un monde en évolution, renforcement de la coopération et coordination des politiques et des programmes intersectoriels, contributions régionales et sous-régionales », adoptée par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa huitième session. Durant la période considérée, le Partenariat a prêté son appui au Forum sous diverses autres formes, notamment : participation de plusieurs de ses membres à des initiatives parrainées par des pays et par des organisations³, contribution de fond et participation aux travaux du processus de facilitation et à la première réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur le financement forestier créé par le Forum, et détachement d'un haut responsable de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) auprès du secrétariat du Forum.

3. Bon nombre des faits nouveaux survenus dans le secteur forestier et ailleurs ont eu une incidence sur l'approche multidisciplinaire du Partenariat dans ce secteur et sur son orientation stratégique, ce qui l'a conduit à revoir sa stratégie et ses priorités. Le Partenariat a intensifié ses travaux stratégiques après la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, dans le cadre de journées de réflexion organisées en juillet 2009 et d'une réunion de suivi en février 2010. Ces réunions sont devenues un élément important des procédures de planification du

¹ Le Partenariat de collaboration sur les forêts se compose de 14 organisations travaillant en association pour promouvoir la mise en œuvre d'une gestion forestière durable, à savoir : le Centre pour la recherche forestière internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale des bois tropicaux, l'Union internationale des instituts de recherches forestières, le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Centre mondial d'agroforesterie, la Banque mondiale et l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

² Résolution 2000/35 du Conseil économique et social.

³ On trouvera de plus amples renseignements dans le rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et des programmes (E/CN.18/2011/10).

Partenariat. Dans le cadre de son travail stratégique, le Partenariat a cherché des moyens de s'attaquer d'une seule voix aux phénomènes conjugués qui affectent les forêts, notamment ceux recensés dans la résolution adoptée à la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. Il a également lancé des initiatives spécifiquement destinées à répondre à des préoccupations et problèmes plus généraux, dans le secteur forestier comme ailleurs, afin d'illustrer les valeurs et services intégrés qu'apportent les forêts dans tous les secteurs. Les initiatives communes du Partenariat ont beaucoup contribué aux processus mondiaux d'élaboration de politiques. Ces initiatives occuperont une place de choix à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, notamment dans le débat de haut niveau et autres processus engagés après 2011, tels que les activités liées à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour la période suivant 2010 et à la Conférence Rio+20.

II. Actions ciblées à l'appui des résolutions et décisions du Forum des Nations Unies sur les forêts, en ce qui concerne notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

4. Les participants à la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, tenue en 2009, ont insisté sur la nécessité d'intensifier l'action menée à l'échelle mondiale pour protéger les forêts du monde contre une série de menaces écologiques, notamment le changement climatique, l'appauvrissement de la diversité biologique et la désertification. Ils ont donc également souligné qu'il était urgent de parer à ces menaces, aux défis qu'elles représentent pour le développement durable et à leur impact sur les forêts. En réponse à cette recommandation parmi d'autres, le Forum a appelé à accroître la coordination et la coopération à un niveau sans précédent pour intégrer des stratégies de gestion durable des forêts dans les programmes et processus pertinents, tels que ceux ayant trait au changement climatique et à la biodiversité, ainsi qu'à la gestion des terres et des ressources en eau. À cet égard, les organes directeurs des organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ont été invités à continuer d'intégrer la gestion durable de tous les types de forêts dans leurs stratégies en favorisant l'application de l'instrument concernant les forêts et la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts. Les initiatives de coopération Sud-Sud en faveur de la gestion durable des forêts ont également fait appel au soutien du Partenariat. À cette fin, le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts a organisé un atelier de réflexion de deux jours en collaboration avec l'Organisation internationale des bois tropicaux afin de définir les éléments essentiels d'une stratégie de coopération Nord-Sud, de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans le domaine de la gestion durable des forêts, pour examen par le Forum à sa neuvième session³.

5. La nécessité de procéder à des bilans forestiers nationaux couvrant les aspects économiques, sociaux et écologiques de la gestion durable des forêts était également l'un des points clefs de la résolution adoptée à la huitième session du Forum, qui demandait aux membres du Partenariat de fournir une assistance en vue de renforcer les capacités nationales dans ce domaine. En outre, le Forum a invité le Partenariat à

renforcer la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, et à recourir aux outils, processus, programmes et activités relatifs aux forêts qui sont bien établis aux niveaux national, régional et international pour mettre en œuvre une gestion durable des forêts. Un certain nombre de ces outils sont déjà utilisés par plusieurs organisations membres du Partenariat, notamment : programmes forestiers nationaux; critères et indicateurs de gestion durable des forêts et autres méthodes de suivi et outils d'évaluation connexes; mesures de renforcement des capacités; et transfert de technologies écologiquement rationnelles.

6. S'agissant du suivi, de l'évaluation et des rapports, le Partenariat a été prié de collaborer plus étroitement avec les processus d'élaboration de critères et indicateurs pour renforcer l'utilisation et l'application d'indicateurs en tenant compte des sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts. En s'appuyant sur ses résolutions antérieures, le Forum a également demandé au Partenariat d'élaborer un modèle de rapport à l'intention des États Membres pour qu'ils puissent rendre compte au Forum des progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts, ainsi que des mesures et dispositions spécifiées dans l'instrument relatif aux forêts. Le rapport du Secrétaire général sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'instrument juridique non contraignant concernant tous les types de forêts et dans la réalisation des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts (E/CN.18/2011/2) donne un aperçu des types de mesures prises par les membres du Partenariat pour aider à définir le modèle de présentation de rapports qui sera utilisé pour les futures sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts. Le rapport souligne également le caractère sensible des informations nationales communiquées et la nécessité de collaborer à l'élaboration de nouveaux indicateurs qui facilitent la présentation des rapports.

7. Dans le cadre de la gestion durable des forêts, les membres du Partenariat ont été également invités à resserrer la coopération sur les questions intersectorielles de la police et de la gouvernance des forêts, notamment le trafic international illicite de produits forestiers, sous forme d'échange d'informations et d'assistance technique. Le Partenariat a également été prié d'aider à faire la synthèse des informations disponibles concernant les études et les activités liées à la reconnaissance de toutes les valeurs que représentent les biens et les services fournis par tous les types de forêts et par les arbres en général, ainsi que de rechercher le moyen de refléter ces valeurs sur le marché, et de présenter les résultats obtenus à la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts dans le contexte du thème général « Les forêts et le développement économique ».

8. Le soutien actif du Partenariat a été également mentionné dans le contexte du thème général de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, « Les forêts au service des populations qui en dépendent pour vivre et de l'élimination de la pauvreté ». En particulier, le Partenariat et ses États membres ont été appelés à susciter une prise de conscience accrue des liens entre la gestion durable des forêts et la situation des femmes et des jeunes qui dépendent de la forêt et qui l'utilisent pour satisfaire leurs besoins quotidiens essentiels, notamment pour se nourrir, se loger et obtenir du bois de feu, et à mettre en relief cette question urgente à la neuvième session du Forum. Sous le même thème, le Partenariat a été invité à continuer de fournir des informations scientifiques dans le cadre de dispositifs tels que les groupes internationaux d'experts sur les forêts. Le

chapitre III du présent rapport fait le point de l'évaluation scientifique réalisée sur les aspects sociaux des forêts.

9. Comme il l'avait fait en 2008, le Partenariat de collaboration sur les forêts a organisé un dialogue stratégique en juillet 2009, en Italie, en vue de répondre à l'appel en faveur d'une action concertée lancé par le Forum dans la résolution qu'il a adoptée à sa huitième session. Les faits nouveaux ayant trait aux activités du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts et des autres membres du Partenariat, y compris les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ont été examinés lors de cette réunion. Les membres ont estimé qu'il importait de mieux comprendre l'évolution des politiques forestières dans divers domaines, s'agissant notamment du changement climatique, afin que le Partenariat puisse déterminer où concentrer ses efforts de collaboration. Ils ont souligné la nécessité de prendre en considération toutes les valeurs que représentent les forêts, y compris celles liées au carbone, et insisté sur le fait que la gestion durable des forêts est loin de se limiter aux questions forestières abordées dans les débats actuels sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD). Afin d'aider à mieux comprendre la notion de gestion durable des forêts et d'améliorer la communication à ce sujet, le Partenariat de collaboration sur les forêts a présenté un document de référence à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui a été utilisé par les groupes, notamment par le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme. Soumis en application du paragraphe 11 du Plan d'action de Bali, ce document visait à fournir des renseignements pratiques sur les libellés déjà acceptés au niveau multilatéral concernant la gestion durable des forêts⁴. Les membres ont également reconnu qu'il importait d'élaborer un document plus détaillé qui serait distribué aux futures réunions concernant les forêts. Ces discussions connexes ont abouti à la formation en 2010 du Groupe de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts sur la promotion d'une vision commune de la gestion durable des forêts.

10. Lors de son dialogue stratégique de 2009, le Partenariat de collaboration sur les forêts a également examiné de nouveaux mécanismes de financement pour le secteur forestier et les possibilités de synergie. Les organisations membres du Partenariat ont consacré une attention et des ressources considérables aux mécanismes de financement du programme REDD plus liés aux changements climatiques. Bien que certains types de financement aient permis de mobiliser des ressources et d'attirer davantage l'attention sur les marchés du carbone forestier, ils risquent aussi de créer des disparités dans le financement des nombreuses autres questions touchant les forêts. Compte tenu des processus en cours concernant le financement de REDD plus, il est devenu essentiel de comprendre l'impact de ces faits nouveaux sur le financement des forêts dans le secteur forestier, mais aussi sur le financement des forêts en général.

11. En conséquence, l'amélioration de la coordination et de la collaboration sur les forêts, à tous les niveaux, dans l'intérêt des programmes qui ont trait aux changements climatiques et de ceux qui ont trait à la gestion durable des forêts, et

⁴ Lettre adressée à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques par les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, concernant les libellés arrêtés au niveau multilatéral pour la gestion durable des forêts.

l'adoption d'une approche globale du financement de tous les aspects de la gestion des forêts et de tous les types de forêts sont aujourd'hui au cœur de l'action concertée menée par le Partenariat. Le Groupe consultatif du financement du Partenariat a entrepris des travaux importants à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, en tenant tout particulièrement compte de l'importance cruciale de la question du financement pour la mise en œuvre effective de l'instrument relatif aux forêts. Le Groupe consultatif a réalisé des études importantes, notamment des inventaires détaillés des besoins ainsi que des ressources et des mécanismes de financement disponibles. Une analyse systématique et objective des sources et des lacunes de financement pour mettre en œuvre l'instrument relatif aux forêts a également été présentée.

12. Suite à l'adoption, lors d'une session extraordinaire de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, d'une résolution sur les moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts (voir E/2009/118-E/CN.18/SS/2009/2) décrivant une stratégie quadriennale de financement des forêts, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ont été invités à maintenir et à accroître leur appui aux travaux d'analyse et à la production de connaissances et à mettre au point de nouveaux instruments et méthodes applicables aux principaux problèmes du secteur forestier, notamment ceux qui concernent les objectifs d'ensemble. La résolution appelait également le Partenariat à entreprendre d'autres activités à l'appui des travaux du Forum en aidant les pays à financer la gestion des forêts, ainsi qu'à améliorer les services spécialisés en matière d'information et de conseils sur toutes les sources de financement aux fins d'une gestion durable des forêts. Lors de son débat stratégique de 2010, le Partenariat a notamment fait l'inventaire des points couverts par la résolution adoptée par le Forum des Nations Unies sur les forêts à la session extraordinaire de sa neuvième session.

III. Initiatives communes du Partenariat de collaboration sur les forêts

A. Nouvelles initiatives

13. Depuis 2009, le Partenariat a entrepris plusieurs initiatives nouvelles à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts.

Communication et information sur les forêts

14. La première réunion des coordonnateurs du Partenariat de collaboration sur les forêts pour la communication et l'information sur les forêts a été organisée en octobre 2010, durant la réunion du Comité des forêts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec le concours de la FAO, du Centre pour la recherche forestière internationale et du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts. Cette réunion visait à évaluer les besoins du Partenariat en matière de communication et à décrire tout l'éventail des initiatives et réseaux de communication sur les forêts actuellement en place, ainsi qu'à examiner les capacités de chaque membre du Partenariat en matière de communication et étudier les moyens d'en tirer parti pour créer une communauté du savoir réunissant les acteurs du secteur forestier autour du Partenariat de collaboration sur les forêts. Cette nouvelle communauté servirait de plate-forme pour maximiser l'impact du

Partenariat sur les activités mondiales de communication, notamment la quatrième Journée des forêts, en décembre 2010, et Forêts 2011, ainsi que d'autres futures manifestations. La réunion a confirmé la volonté commune des membres du Partenariat de créer un réseau de communicateurs forestiers et d'élaborer une stratégie de communication sur les forêts à l'appui de Forêts 2011 et des activités d'information connexes. Les participants à la réunion ont recensé plusieurs domaines possibles de collaboration, notamment la production de produits médiatiques et de films communs, la coordination des manifestations, la diffusion de bulletins d'information communs, la multiplication des liens entre sites Web, et d'autres activités d'information menées par les membres du Partenariat en 2011 et au-delà, au titre du processus Rio+20 et des activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement pour la période suivant 2010. Les participants ont mentionné un certain nombre de défis à relever, à savoir : la difficulté à faire passer des messages positifs compte tenu de la publication de statistiques souvent négatives, le coût de production de contenus nouveaux pour les publications, y compris les sites Web, et la nécessité d'éviter le chevauchement des activités de communication. Parmi les stratégies proposées lors de la réunion, on peut citer le recours à des moyens de communication virtuels pour les consultations, l'établissement d'une liste de faits concernant les forêts, la définition d'une approche thématique coordonnée pour l'Année internationale et l'appui en faveur d'une Journée mondiale des forêts, l'établissement d'une liste commune d'experts forestiers chargés de traiter avec les médias, et la production et l'utilisation communes de films et autres médias.

Promouvoir une vision commune de la gestion durable des forêts

15. Faisant fond sur le cadre stratégique concernant les forêts et le changement climatique adopté par le Partenariat de collaboration sur les forêts en 2009, et sur son dialogue stratégique de 2009, les membres du Partenariat sont convenus qu'il importait de comprendre et de faire connaître les aspects pratiques et opérationnels de la gestion durable des forêts, tant au sein du Partenariat qu'à l'extérieur. Compte tenu des conceptions erronées de l'utilisation durable de la biodiversité forestière et de la gestion durable des forêts, les membres ont reconnu la nécessité de mieux tenir compte de tous les aspects de la gestion durable des forêts. Le Partenariat a donc décidé, lors de son dialogue stratégique de 2010, d'établir un groupe de travail pour réfléchir aux moyens de promouvoir une vision commune de la gestion durable des forêts. Le Groupe a basé ses travaux sur la définition de la gestion durable des forêts adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies et énoncée dans l'instrument relatif aux forêts (résolution 62/98). Il a également pris note de la résolution adoptée à la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui encourage la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité forestière dans tous les types de forêts, dans le cadre de la gestion durable des forêts. Lors de sa première réunion, tenue à New York, en avril 2010, le Groupe s'est fixé trois objectifs :

- a) Clarifier les concepts afin de dégager une vision commune;
- b) Élaborer des messages communs sur la gestion durable des forêts et les questions clés s'y rapportant;
- c) Définir des activités communes du Partenariat de collaboration sur les forêts en matière d'information et d'orientation sur la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des forêts.

Le Groupe de travail a tenu sa deuxième réunion en octobre 2010 afin d'examiner les faits nouveaux et de définir les mesures à prendre pour approfondir son analyse préliminaire.

B. Initiatives en cours

Élargir l'accès aux sources de financement de la gestion durable des forêts

16. S'appuyant sur les travaux antérieurs du Groupe consultatif du financement, les membres du Partenariat ont souligné qu'ils continuaient à soutenir les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts relatifs au financement forestier. Certains membres ont fourni des renseignements spécifiques pour la note établie par le secrétariat à l'intention de la première réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur le financement forestier (E/CN.18/2010/2) et ont participé à la réunion, qui s'est tenue à Nairobi en septembre 2010. La réunion a permis de recenser un certain nombre d'activités à entreprendre par le Partenariat et le Groupe consultatif du financement pour préparer la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts en 2012. En particulier, dans leur résumé, les coprésidents ont notamment prié le Partenariat de rendre compte au Forum des Nations Unies sur les forêts, à sa dixième session, des mesures adoptées et de celles envisagées en matière de financement forestier, de lancer une initiative à laquelle pourraient participer toutes les organisations membres pour appuyer les travaux du Forum avant la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts, et d'approfondir et élargir ses activités à l'appui des mesures prises au plan national pour promouvoir le financement d'une gestion durable des forêts. Les demandes supplémentaires adressées au Groupe consultatif du financement, s'agissant notamment de mettre à jour et développer l'étude sur le financement établie en 2008 à l'intention de la deuxième réunion du Groupe d'experts, sont décrites plus en détail dans le rapport du Secrétaire général sur les moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts (E/CN.18/2011/12).

Suivi, évaluation et rapports sur les ressources forestières et rationalisation des rapports forestiers nationaux

17. Le Groupe de travail du Partenariat sur la rationalisation des rapports forestiers s'est réuni en octobre 2010, en Italie, afin de faire le point du travail accompli depuis sa dernière réunion, d'examiner les progrès accomplis dans les processus mondiaux concernant la présentation de rapports forestiers ainsi que les perspectives dans ce domaine, et d'identifier les aspects qui laissent à désirer. Les discussions du Groupe de travail ont essentiellement porté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour combler les lacunes des rapports forestiers tels qu'ils sont actuellement présentés. Les membres du Groupe ont également envisagé la possibilité d'associer de nouveaux membres à ces travaux, notamment pour la définition des critères et indicateurs. Afin d'aller de l'avant, les membres ont décidé de réviser le mandat du Groupe de travail en incluant un plan de travail assorti d'un calendrier qui permette d'assurer un suivi ciblé.

Initiative commune contre la dégradation des forêts

18. Les travaux menés dans le cadre de l'initiative commune ont essentiellement consisté à examiner les moyens de mieux faire connaître les diverses facettes de la dégradation des forêts et de renforcer la capacité des pays de les suivre, de les évaluer et d'en rendre compte. Un document de référence intitulé « Vers une définition de la dégradation des forêts » a été établi en 2009, ainsi que plusieurs études de cas sur les méthodes de mesure de la dégradation des forêts. En outre, l'initiative visait à recenser des indicateurs spécifiques sur la dégradation des forêts et les forêts dégradées, ainsi qu'à étudier la possibilité d'élaborer des directives pour mesurer les critères et indicateurs spécifiques sur la dégradation des forêts à utiliser au niveau national, et qui fournissent également les informations nécessaires sur la dégradation des forêts pour l'établissement de rapports destinés aux instances internationales. Vu l'importance de cette question, les membres de l'initiative comptent élaborer des directives pour certains indicateurs qui permettraient de mesurer la dégradation des forêts en tenant compte des éléments de la gestion durable des forêts. Un rapport doit être présenté fin novembre 2010.

Journée de la forêt

19. Vu les défis et les possibilités que présentent de nouveaux dispositifs de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, celles-ci retiennent une attention considérable au niveau international. Face à cet intérêt grandissant, et mettant à profit le succès de la première et de la deuxième édition de la Journée annuelle de la forêt pour assurer une place prioritaire aux forêts, les membres du Partenariat ont organisé une troisième Journée annuelle de la forêt en 2009, au Danemark, et les préparatifs sont en cours pour une quatrième Journée de la forêt qui se tiendra à Cancun (Mexique), en 2010. Comme les années précédentes, les célébrations de la Journée de la forêt se sont déroulées en marge des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La troisième Journée annuelle de la forêt a contribué à rehausser l'appréciation mondiale du rôle des forêts dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Lors de cette Journée, qui a réuni près de 1 500 experts forestiers, planificateurs et activistes, les grands problèmes concernant les forêts et le changement climatique ont été examinés, en particulier les défis que pose le passage du stade des négociations à celui de la mise en œuvre du programme REDD-plus. Les participants ont entendu des discours d'orientation, se sont réunis en séances sous-plénières pour débattre des questions d'atténuation, d'adaptation, de financement et de dégradation des forêts, et ont participé à des activités de formation parallèles. Un exposé succinct a été établi et présenté au Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la séance de clôture de la session plénière.

20. Les Journées de la forêt ont ouvert de nouvelles voies de communications et permis de mieux reconnaître les nombreuses contributions qu'apportent des forêts gérées de manière durable. Dans ce contexte, la quatrième Journée annuelle de la forêt vise à élargir la participation à d'autres secteurs, en mettant l'accent sur les mesures et les engagements à prendre par tous les acteurs. Alors qu'on a bon espoir d'instaurer une nouvelle donne internationale, où il serait tenu compte des forêts dans les stratégies d'atténuation des effets du changement climatique, la quatrième Journée de la forêt montrera qu'il est possible d'inverser la tendance au déboisement. Mais cela exige l'action et l'engagement de tous. Vu l'endroit choisi

pour la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il est à prévoir que les discussions feront une large place au point de vue des pays d'Amérique latine sur la propriété communautaire des forêts, les droits fonciers et les droits d'usufruit, qui sont les grands thèmes de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. La quatrième Journée de la forêt assurera également la continuité entre l'Année internationale de la biodiversité (2010) et Forêts 2011.

Groupes internationaux d'experts sur les forêts

21. Les évaluations scientifiques sur des questions particulièrement préoccupantes pour les responsables politiques sont restées axées sur les thèmes du Forum. La plupart de ces évaluations ont été effectuées par des groupes internationaux d'experts sur les forêts, sous l'égide de l'Union internationale des instituts de recherches forestières. Les rapports d'évaluation sont établis par des groupes thématiques qui rassemblent des scientifiques de renommée mondiale. Le premier rapport d'évaluation thématique, présenté à la huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, avait pour sujet « L'adaptation des forêts et des populations aux changements climatiques ». Dans la résolution adoptée durant cette session, le Forum a pris note du rapport d'évaluation et invité le Partenariat de collaboration sur les forêts à continuer de fournir des informations scientifiques en rapport avec les thèmes des futures sessions du Forum. Sur la base d'une étude de cadrage et du mandat défini par le Comité directeur des groupes internationaux d'experts sur les forêts, une nouvelle évaluation scientifique a été entreprise en octobre 2009 sur la question du régime forestier international. Un groupe de 32 scientifiques effectue actuellement une évaluation détaillée qui s'appuie sur les informations scientifiques disponibles concernant la gouvernance internationale des forêts. En tenant compte de la portée et de la complexité des mécanismes internationaux de gouvernance, l'équipe d'évaluation proposera des mesures pour s'attaquer aux problèmes intersectoriels et promouvoir la coordination et la convergence des politiques dans les domaines clefs, en ce qui concerne notamment REDD-plus et l'accès et le partage des avantages. Les résultats de l'évaluation seront officiellement présentés à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, l'accent étant mis sur « les forêts au service des populations ».

Service mondial d'information forestière

22. Une version améliorée du portail (www.gfis.net) du Service mondial d'information forestière a été mise en service en août 2010. Le nouveau portail permet d'utiliser plus facilement le système d'information forestière et en améliore les fonctionnalités. Le Service offre trois nouvelles catégories d'informations : « Ressources en matière d'éducation » (programmes d'étude et cours), « Projets » et « Experts ». En juin 2010, le Service a lancé le site www.fornis.net, un service d'information forestière en ligne qui vise à améliorer l'échange et la diffusion des informations forestières générées par les chercheurs en Afrique.

23. D'autres initiatives en cours sont mentionnées, telles que le Recueil d'informations du Partenariat de collaboration sur les forêts sur le financement de la gestion durable des forêts, le Moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD) du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui fournit des informations sur les sources de financement de la gestion rationnelle des terres, y compris les forêts,

et le portail du Partenariat de collaboration sur les forêts consacré aux rapports forestiers. Au cours des prochains mois, les membres du Partenariat étofferont son site Web en y affichant notamment des publications actualisées sur les initiatives communes du Partenariat, des documents directifs, des rapports périodiques, des exposés et des comptes rendus de réunion.

IV. Autres activités concertées à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts

Gouvernance et police des forêts, notamment lutte contre le trafic international illicite de produits forestiers

24. Bon nombre des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts participent activement aux efforts de gouvernance et de police des forêts. La Banque mondiale et la FAO ont organisé un colloque international sur les indicateurs de la gouvernance des forêts en septembre 2010, en Suède, afin de partager les données d'expérience tirées des différentes initiatives en cours dans le domaine de l'application des réglementations forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux, et d'élaborer des indicateurs pratiques et faciles à utiliser. Les participants ont également examiné les moyens d'adapter les indicateurs à des fins particulières, notamment pour suivre les problèmes de gouvernance des forêts dans le cadre du programme REDD-plus et d'accords de partenariat volontaire relatifs à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux. Parmi les autres questions traitées, on peut citer la collaboration avec des parties prenantes non associées au Partenariat, le resserrement de la collaboration avec les institutions locales et le secteur privé, et les droits des populations locales et des groupes autochtones. La FAO a mis en lumière les travaux engagés pour élaborer des directives volontaires sur le régime foncier des forêts, ainsi que la possibilité d'effectuer d'autres évaluations des ressources forestières pour examiner l'applicabilité des nouveaux indicateurs.

Forêts et catastrophes naturelles

25. En réponse au tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti en janvier 2010, plusieurs organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ont fourni un appui technique rapide en adoptant une approche interdisciplinaire combinant gestion des terres, secours d'urgence et relèvement rapide. Vu le nombre alarmant de catastrophes naturelles survenues en 2010 et leurs graves effets conjugués, les membres du Partenariat examineront à l'avenir comment intervenir au lendemain d'une catastrophe naturelle pour contribuer à la phase immédiate du relèvement et de la reconstruction.

Initiatives communes de restauration des paysages forestiers

26. Depuis 2009, le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers a effectué diverses études de cas et organisé plusieurs ateliers pour évaluer les contributions de la restauration des paysages forestiers. En août 2010, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a organisé une mission exploratoire au Rwanda qui a permis de mettre sur pied, conjointement avec plusieurs représentants du Gouvernement rwandais, un projet national de restauration des paysages forestiers. L'UICN, qui a collaboré avec le secrétariat du

Forum des Nations Unies sur les forêts à cette mission, a élaboré un projet de plan d'action prévoyant notamment des points de repère spécifiques pour mesurer les résultats intermédiaires. Le Gouvernement rwandais a reconnu que les pratiques de gestion des terres insoutenables avaient un très lourd impact sur les terres et sur la population. Des mesures efficaces de lutte contre ces pratiques sont actuellement mises en place, notamment l'élaboration de nouvelles politiques et réglementations à l'intention des collectivités locales, ainsi qu'un régime d'occupation des terres pour ceux qui en vivent, en tenant compte de la nécessité d'assurer l'égalité des chances pour les femmes et d'inciter les communautés à œuvrer ensemble.

V. Conclusions et actions futures

27. Les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ont pris des mesures concertées afin d'établir un cadre d'action cohérent pour plusieurs initiatives communes à l'appui des travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts, et pour collaborer avec les partenaires à tous les niveaux. Par son appui stratégique au Forum, le Partenariat montre qu'il est possible de saisir les opportunités et de relever les défis que présentent le financement des forêts, la gouvernance des forêts, le changement climatique, la biodiversité des forêts, la restauration des paysages et la dégradation des forêts. Il montre aussi sa volonté d'élargir le champ des activités de communication et de sensibilisation menées par ses membres et les partenaires extérieurs.

28. Le Partenariat demeure un élément important de l'arrangement international sur les forêts, pour ce qui est notamment de promouvoir et de stimuler la mise en œuvre des accords internationaux relatifs aux forêts. Ses membres ont continué à intensifier leurs actions communes et individuelles pour améliorer la gestion et la préservation des forêts, promouvoir un développement durable fondé sur la mise en valeur des forêts et aider les pays à appliquer les mesures relatives aux forêts arrêtées par les instances internationales.

29. Faisant fond sur les résolutions précédentes du Forum des Nations Unies sur les forêts, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts se sont fixé les objectifs suivants :

a) Renforcer la collaboration afin de rationaliser la présentation de rapports nationaux aux instances internationales, en examinant des mesures susceptibles d'aider les pays à recueillir des données et à effectuer des bilans forestiers nationaux couvrant les aspects économiques, sociaux et écologiques de la gestion durable des forêts, qui permettraient de fournir des informations plus cohérentes et plus récentes au Forum des Nations Unies sur les forêts;

b) Étudier des moyens d'améliorer la collaboration pour l'élaboration et l'application de critères et indicateurs de gestion durable des forêts;

c) Aider le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts à établir un modèle de rapport qui facilitera la tâche des États Membres lorsqu'ils rendront compte au Forum, à sa onzième session en 2015, des progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable des forêts, la mise en œuvre de l'instrument relatif aux forêts et les quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts;

d) **Participer activement à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, notamment au débat de haut niveau, en vue de mettre en lumière les mesures prises par les membres du Partenariat pour la célébration de Forêts 2011, qui sera placée sous le thème « Les forêts au service des populations », en démontrant leur volonté de collaborer entre eux, et avec les pays et d'autres partenaires, pour assurer une gestion durable des forêts partout dans le monde et améliorer les moyens de subsistance des 1,6 milliard de personnes tributaires des forêts;**

e) **Renforcer les activités menées en collaboration dans le domaine de la gouvernance des forêts, du régime foncier et des stratégies de financement grâce à des ateliers régionaux de renforcement des capacités, des initiatives communes, des études et des publications, notamment en accroissant les efforts concertés du Groupe consultatif du financement à l'appui des travaux du Groupe spécial d'experts du Forum des Nations Unies sur les forêts et du processus de facilitation;**

f) **Contribuer aux travaux sur le financement des forêts, comme l'a indiqué le Groupe spécial d'experts à sa première réunion, pour préparer sa deuxième réunion, en 2012, et contribuer aux travaux du processus de facilitation;**

g) **Soutenir les activités engagées par les communicateurs forestiers du Partenariat pour mettre en place un réseau et une stratégie de communication qui contribuent à faire mieux connaître les questions liées aux forêts et à leur gestion durable durant Forêts 2011 et au-delà, notamment lors des manifestations en rapport avec le plan d'action post-2010 en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et avec la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012;**

h) **Soutenir la mise en œuvre de Forêts 2011 et promouvoir, conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui assure la présidence du Partenariat de collaboration sur les forêts, les activités consacrées à l'Année internationale aux niveaux local et national;**

i) **Organiser une réunion d'experts pour procéder à un échange d'informations entre partenaires intéressés et experts sur toutes les valeurs que représentent les biens et les services fournis par tous les types de forêts et les arbres en général, et présenter les résultats obtenus à la dixième session du Forum des Nations Unies dans le contexte du thème général « Les forêts et le développement économique ».**